

Communication N° 24 - 2009 au Conseil communal

Séance du 9 décembre 2009

**Chemin de Villardiez
Remplacement des conduites industrielles, mise en
séparatif et réfection des revêtements de la chaussée
Préavis N° 16-2007**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

En date du 24 octobre 2007, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de CHF 863'000.00 destiné à couvrir les frais liés à l'exécution de l'objet cité en titre.

Les travaux ont débuté le 10 mars 2008 et se sont poursuivis durant toute l'année pour s'achever à fin février 2009. La mise en place du tapis final et du cheminement piétonnier en revêtement coloré sur la partie Ouest a été réalisée respectivement les 20 mai et 29 septembre 2009.

Ce chantier d'une longueur de 260 m engageant les réseaux d'eau, d'électricité, de gaz et d'assainissement s'est bien déroulé et les riverains se sont montrés très coopératifs dans un secteur urbain relativement dense.

Les objectifs relatifs au remplacement des conduites industrielles, à la mise en séparatif et à la réfection des revêtements de la chaussée sont pleinement atteints.

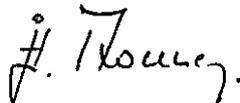
La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur la décision prise par la Municipalité de procéder au bouclage des crédits d'investissement engagés pour la construction de l'objet cité en titre selon les indications ci-après :

- Le coût total des travaux de remplacement des conduites industrielles, de mise en séparatif et de réfection des revêtements de la chaussée s'est élevé à CHF 861'991.15 (TTC).
- Ce chantier s'est achevé avec un coût global inférieur de CHF 1'008.85 par rapport à la demande de crédit de CHF 863'000.00.

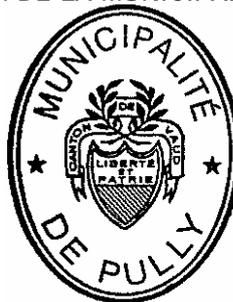
AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire



Jean-François Thonney



Corinne Martin